

Les subsides

● (1220)

Je soutiens au gouvernement qu'il a le fardeau de la preuve. S'il veut faire accepter cet accord, il devrait produire les études et l'information précise nécessaires pour assurer aux Canadiens que ces nouveaux emplois seront bel et bien créés, de quel genre d'emplois il s'agira, et que des programmes de recyclage et de réadaptation seront mis en oeuvre pour réinstaller et réadapter ces travailleurs pour ménager la transition entre les emplois perdus et les nouveaux emplois qui seront peut-être créés. Comme le gouvernement ne l'a pas fait, il est bien compréhensible que les Canadiens s'inquiètent.

Les femmes sont particulièrement vulnérables, car une très forte proportion d'entre elles travaillent dans des secteurs qui sont les premiers menacés par l'accord, par exemple ceux du textile, de la chaussure, des emplois de bureau, des services, de la transformation des aliments. Par secteur tertiaire, j'entends les services de télécommunication, de tourisme, de transport, ainsi de suite, que l'on peut exploiter à partir des États-Unis plutôt que du Canada, grâce à la déréglementation et à la privatisation.

Dans une très forte proportion, les femmes travaillent dans ces industries qui sont les plus menacées. Prenons le secteur du textile et du vêtement: les femmes comptent pour 80 p. 100 des employés. Or ce secteur est sérieusement menacé. Pour la première fois en quinze ans, l'an dernier, l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'est élargi. Il avait progressivement rétréci pendant quinze années consécutives, et voilà qu'il recommence à s'élargir.

Le ministre a fait allusion au grand Programme de la planification de l'emploi. Je tiens à rappeler à ce sujet que, dans le cadre de cette stratégie, les femmes sont à l'heure actuelle sous-représentées dans les programmes de recyclage. Elles comptent pour bien moins de la moitié des participants inscrits. Leur proportion est très faible.

Les crédits affectés au Programme de planification de l'emploi ont été réduits depuis 1984. Cette année-là, nous avions consacré 2,2 milliards de dollars au recyclage et à la création d'emplois. A compter de cette année-là, ces sommes ont été tronquées de 32 p. 100 et sont ainsi passées de 2,2 milliards à 1,6 milliard de dollars. Pourtant, le gouvernement soutient que ces programmes suffiront, advenant une perte considérable d'emplois par suite du libre-échange.

L'autre jour, le ministre et le premier ministre ont dénigré l'étude ontarienne selon laquelle 100 000 emplois détenus par des femmes étaient vulnérables ou risquaient de disparaître par suite de cet accord. Le rapport ne précisait pas que ces emplois disparaîtraient, mais bien qu'ils étaient compromis. Il y a de quoi s'inquiéter. Le ministre a répondu qu'ils étaient effectivement compromis, mais qu'il y avait lieu de faire confiance au gouvernement. Mais pourquoi devrait-on lui faire confiance alors que seulement 23 p. 100 des Canadiens sont prêts à le faire? Le nombre des Canadiens à qui le gouvernement inspire confiance est passé de 50 p. 100 en 1984 à 23 p. 100 aujourd'hui. Les gens ont perdu confiance en ce gouvernement. C'est au gouvernement de proposer des mesures précises pour montrer que ces emplois ne seront pas perdus. Mais, comme je

l'ai fait remarquer hier, si ces emplois disparaissent, il faudrait modifier l'accord en ce qui concerne l'industrie alimentaire.

Dans les deux minutes qui me restent, je voudrais déclarer que ce débat ressemble à tout ce qui a trait à l'accord de libre-échange. Il est mené à toute allure et on néglige d'aborder un grand nombre de sujets. Demain, je vais recevoir des appels, j'en suis certain, pour me demander pourquoi je n'ai pas parlé des conséquences du libre-échange sur l'agriculture, les industries alimentaire et culturelle, la souveraineté nationale, le mécanisme de règlement des différends ni sur le Pacte de l'automobile. La raison en est que nous n'en avons pas le temps parce que le débat est mené à toute allure.

M. McDermid: Vous disposez du même temps de parole que nous.

M. Allmand: Vous en avez eu beaucoup plus. Vérifiez le compte rendu. C'est idiot ce que vous dites là.

Il s'agit de l'accord économique, social et politique le plus important pour le Canada depuis la Seconde Guerre mondiale. Le débat sur cet accord est précipité d'une manière ridicule.

Cet accord donne aux États-Unis l'accès assuré aux ressources énergétiques canadiennes. Je pourrais citer le texte, mais le libellé figure dans les «éléments de l'accord». Il va interdire plus ou moins à tout gouvernement d'avoir dans l'avenir aucune sorte de programme énergétique national.

M. McDermid: C'est faux.

M. Allmand: Je sais que le gouvernement est très satisfait d'avoir mis fin au Programme énergétique national. Je peux comprendre que certaines personnes puissent s'y opposer. Mais cet accord va mettre fin à tout genre de programme énergétique national.

M. McDermid: C'est faux.

M. Allmand: Même du genre de celui qu'avait amorcé M. Diefenbaker dans les années 60. J'assistais l'autre jour à une réunion en compagnie de M. Lougheed, l'ancien premier ministre de l'Alberta. D'après lui, c'était vrai, mais cela en valait la peine, parce qu'il estimait que cet accord apportait plus d'avantages au Canada qu'il ne lui en faisait perdre. Mais cet accord empêche également les provinces d'avoir un système de double prix en matière d'énergie, un prix inférieur pour avantager les citoyens de la province productrice et peut-être pour y stimuler la production d'énergie.

Dans la province de Québec, l'industrie de l'aluminium a démarré avec des accords spéciaux pour obtenir l'énergie à bon marché. Dans l'avenir, ce ne sera plus possible d'après les termes vagues et simplistes de l'accord. Nous ignorons quels sont les termes exacts du texte légal mais ce qu'on sait suffit dès maintenant à susciter de vives inquiétudes.

On se demande, en l'absence de tout programme énergétique national, si les provinces ne vont pas vendre toute leur énergie au sud de la frontière, parce qu'elles peuvent y conclure de bons marchés et exclure leurs voisins, et ne pas en vendre par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Nouveau-Brunswick, ou ailleurs...

M. McDermid: Ce n'est pas vrai.

M. Allmand: J'ai le message, madame la Présidente.